

Exposé du Projet et des résultats attendus

En 2008, le parlement a adopté une réforme « portant rénovation de la démocratie sociale ». Cette dernière expression dit toute l'ambition de ce texte. De fait, la réforme va re-dessiner, sinon refonder, les « relations industrielles » dans les entreprises françaises, autrement dit les relations entre les représentants des salariés (les syndicats) et les employeurs (et leurs organisations). Cela dit, la réforme, pas plus que la « position commune » entre deux organisations syndicales (CGT et CFDT) et deux organisations d'employeurs (MEDEF et CGPME) qui l'avait précédée, n'ont défini – ou redéfini – la « démocratie sociale ». On y verra une nouvelle approche - et arbitrage – de la part de l'Etat concernant la régulation des relations entre ceux que l'on a pris l'habitude de désigner comme les « partenaires sociaux ». La loi de 2008 puis d'autres réformes en 2010 et 2014 s'inscrivent en fait dans un long processus historique marqués par quelques étapes-clé, plus ou moins abouties, et avec le projet à terme d'une « constitutionnalisation » de la démocratie sociale.

Réguler les relations du travail : innovations et limites

En France, l'Etat joue depuis longtemps un rôle-clé dans les relations du travail, poussant à leur libéralisation, comme au moment de la Révolution, puis reconnaissant de nouveaux modes de régulation intermédiaires, au moyen de syndicats notamment, tolérés puis légalisés sous la 3^{ème} République. A travers les syndicats, il s'agit de restaurer des liens sociaux et de favoriser une sorte de « parlementarisation », et ce faisant, de pacification, des rapports sociaux.

Il faut attendre le Front populaire (et les accords Matignon) pour dépasser le cadre social qui avait été fixé à la fin du 19^{ème} siècle. Cependant ces accords interviennent dans l'urgence et l'improvisation et ne conduisent pas véritablement à fonder de ce qui aurait pu être un modèle pour les relations industrielles. Certes, on les a souvent considérées comme une « super convention collective interprofessionnelle ». Mais ils ne règlent pas le statut de la grève, ni la question de la légitimité des négociateurs dans les entreprises. Enfin, aucune procédure n'est fixée pour actualiser les conventions collectives et, éventuellement, arbitrer les différends qui peuvent subvenir.

L'après-guerre ne fait que reprendre ce « modèle » inachevé. Un taux de syndicalisation relativement élevé – supérieur à 25, voire 30 % des salariés – et de bons niveaux de participation aux élections professionnelles confèrent tout de même une solide légitimité aux organisations syndicales dans leurs rapports avec les employeurs.

Mai 1968 remet au premier plan certaines questions déjà posées en 1936 : qui va s'asseoir en face du patron pour négocier avec lui au nom de ses salariés et comment s'assurer que le compromis est accepté par les salariés concernés ? Lors de la négociation de Grenelle, on résout le problème en reconnaissant la section syndicale (et les délégués syndicaux), nouvellement créés. Mais les difficultés des négociations d'entreprise, la persistance d'un haut niveau de conflictualité sociale, la stagnation de la syndicalisation, puis son déclin, suggèrent que le « modèle » issu de Grenelle n'était peut-être pas adaptée au problème posé. Au début des années 2000, la thématique de la « démocratie sociale » ouvre de nouvelles perspectives.

Promouvoir la « démocratie sociale »

Refonder la représentativité syndicale devient l'une des préoccupations gouvernementales au début des années 2000, une bonne régulation sociale favorisant également de bons résultats économiques selon la thèse classique de R. Freeman et J. Medoff (1987). Une négociation nationale intervient sur le sujet en 2008. Si elle n'a pu aboutir à un accord, a été adoptée une « position commune sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme ». Ce texte constituera le socle de la future loi du 20 août 2008. Sans entrer dans le détail, il fonde la représentativité syndicale sur l'audience aux élections professionnelles, prévoit que les accords ne seront valables que s'ils sont signés par une ou des organisations syndicales qui ont obtenu au moins 30 % des voix lors des mêmes élections professionnelles, soumet les syndicats à des règles de transparence financière...

Ce texte ne parle pas de « démocratie sociale » mais l'expression est introduite dans l'intitulé du projet de loi, adopté postérieurement par le conseil des ministres. Cependant la notion n'est pas explicitée et la réforme se borne en réalité à détailler une nouvelle ingénierie de la représentativité syndicale (et de la négociation). Dans le contexte de sa préparation, seule une note du Conseil d'analyse stratégique (2008) a cherché à préciser la notion.

Elle traduit une vision des relations industrielles qui seraient fondées sur des mécanismes qui empruntent aux procédures de la démocratie politique, en particulier l'élection et le fait majoritaire. Mais elle relève aussi le caractère inachevé de la « citoyenneté sociale » car « l'appartenance à la sphère socio-économique ne garantit pas le statut d'acteur de la démocratie sociale ». Celle-ci dépend en réalité des implantations syndicales, de la taille des entreprises, du respect du droit du travail par ces dernières.

En 2014, lors de la discussion sur le projet de loi « relatif à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale », le ministre du Travail est revenu sur la notion de « démocratie sociale », reprise pour la troisième fois dans le texte d'une réforme. Celle-ci est présentée comme « une force, d'abord parce qu'elle fait confiance à la responsabilité des acteurs sociaux ». Le ministre développe encore que la « démocratie sociale changera l'entreprise non pas si elle se décompose en un chapelet d'instances et de procédures, mais si elle s'incarne dans des acteurs légitimes, ouverts au dialogue et qui jouent le jeu ». C'est en quelque sorte expliquer que la réussite de la démocratie sociale découlerait moins de normes juridiques mais à un état d'esprit. La consolidation de la « démocratie sociale » suppose aussi de nouvelles règles pour asseoir la représentativité des organisations patronales (après la loi de 2008 qui avait revu ces mêmes règles pour les syndicats).

Sur la base de ces réformes et débats, il s'agit de faire le point sur la notion de « démocratie sociale », sa « rénovation » ou redécouverte, de déterminer son opérationnalité, son appropriation ou pas par les intéressés (les partenaires sociaux ou, spécifiquement, les acteurs de l'entreprise, mais aussi les acteurs politiques), ses résultats ou son potentiel pour la dynamisation des entreprises sinon de l'économie, en recourant aussi à des comparaisons afin d'analyser et d'évaluer les évolutions du dialogue social dans certains pays voisins ou comparables, en particulier la Belgique, l'Allemagne et le Danemark (dont des spécialistes des relations professionnelles sont invités à participer au colloque après avoir contribué au projet collectif « les relations professionnelles en Europe »). Mais la notion a aussi une dimension à proprement parler politique, avec le projet – actuellement suspendu – de « constitutionnalisation » du dialogue social, à propos duquel il s'agira aussi de faire le point. Le colloque associera donc des sociologues et des politistes, spécialistes des relations professionnelles, mais aussi des juristes du travail, des publicistes, des experts.

Le colloque discutera au final du retour dans le débat public et de l'inscription dans la loi de la « démocratie sociale », précisera ses usages et réalités de celle-ci dans l'entreprise et la négociation collective, en développera aussi une analyse comparée.

Le public visé par ce colloque sont les gestionnaires en ressources humaines, les syndicats, les représentants d'organisations d'employeurs, les universitaires, et le grand public intéressé par la question de la démocratie sociale.

Projet de programme :

Après midi du 16 avril 2005

1. Cadrage d'une notion et usage politique

- Dominique Andolfatto (professeur de science politique, Université de Bourgogne) :
Introduction : Relations professionnelles à la française et démocratie sociale.

- Pierre-Yves Condé (maître de conférences en science politique, Université de Bourgogne) :
Questionner le sens démocratique de la démocratie sociale.

- Anne-Laure Valembois (maître de conférences de droit public, Université de Bourgogne) :
Heurts et malheurs du projet de constitutionnalisation de la démocratie sociale.

2. De la théorie à une pratique désenchantée ?

- Michel Offerlé (professeur de science politique, ENS) :
Les nouvelles règles de représentativité patronale.

- Marnix Dressen (professeur de sociologie, Université de Versailles-St-Quentin-en-Y.) :
Une étude de cas : la négociation d'une convention collective dans le secteur ferroviaire : la démocratie sociale dans la douleur.

- Baptiste Françon (maître de conférences en science économique) :
Dialogue social : l'exemple allemand ? Le cas des accords compétitivité emploi.

Matin du 17 avril 2015

3. Démocratie sociale ou nouveau mode de production du droit ?

- Paul-Henri Antonmattéi (professeur de droit privé, Université de Montpellier I) :
La démocratie sociale et l'article L. 1 du Code du travail.

- Christophe Radé (professeur de droit privé, Université de Bordeaux, directeur de la revue *Droit social*) :
Les accords collectifs d'entreprise : produits et indice de la démocratie sociale.

- Daniel Boulmier (maître de conférences de droit privé, Université de Lorraine) :
La « rénovation de la démocratie sociale » (loi du 20 août 2008) : un contentieux renouvelé.

4. La démocratie sociale en action : regards croisés

- Samuel Mercier (professeur en sciences de gestion, Université de Bourgogne), David Jacotot (maître de conférences de droit privé, Université de Bourgogne) :
Quelle place pour les salariés dans la gouvernance d'entreprise ?

- Stéphane Olivesi (professeur en sciences de la communication, Université de Versailles-St-Quentin-en-Y.) :
Partenaires, représentants et adversaires. Le dialogue social vécu et mis en scène par les responsables de ressources humaines.

Après-midi du 17 avril 2015

4. La démocratie sociale en action : regards croisés (suite)

- Sophie Bérout (maître de conférences en science politique, Université Lumière de Lyon)
Passé ou face obscure de la démocratie sociale : regard sur les discriminations syndicales.

- Dominique Labbé (maître de conférences, IEP de Grenoble) et Dominique Andolfatto :

- Sylvie Contrepois (*Reader*, London Metropolitan University)

Démocratie sociale au Royaume Uni : un oxymore ?

5. Table ronde sur la démocratie sociale

Avec la participation de représentants des organisations syndicales, des organisations d'employeurs et du ministère du Travail.

Liste des participants au projet

Universitaires :

Dominique Andolfatto, prof. de science politique, UB, Credespo

Martin Behrens, sociologue, Hans Bockler Stiftung, Dusseldorf [spécialiste des relations professionnelles en Allemagne]

Andoine Bevort, prof. de sociologie, CNAM [spécialiste des relations professionnelles en France et aux Pays-Bas]

Daniel Boulmier, mdc en droit privé, Univ. de Lorraine [spécialiste de droit du travail]

Marina Casula, mdc en sociologie, Toulouse-Capitole [sociologue du syndicalisme français et espagnol]

Aline Conchon, chercheuse ETUI, Bruxelles [sociologue des relations professionnelles en France et en Europe]

Pierre-Yves Condé, mdc en science politique, UB [sociologue du droit]

Sylvie Contrepois, chercheuse en sociologie, London Met. Univ. [sociologue des relations professionnelles en France et au Royaume Uni]

Marnix Dressen, prof. de sociologie, Uvsq [sociologue des relations professionnelles en France]

Maxime Dury, mdc en science politique, UB [spécialiste des idées politiques]

Philippe Icart, mdc en droit public [spécialiste de droit européen]

David Jacotot, mdc en droit privé, UB [spécialiste de droit du travail]

Dominique Labbé, mdc en science politique, IEP de Grenoble [sociologue du syndicalisme français]

Evelyne Léonard, prof. en science de gestion, Univ. de Louvain [spécialiste des relations professionnelles en Belgique]

Jens Lind, sociologue, Univ. d'Aalborg [spécialiste du « modèle danois »]

Samuel Mercier, prof. de sciences de gestion, UB [spécialiste de la notion de responsabilité sociale d'entreprise]

Michel Offerlé, prof. de science politique, ENS [sociologue des organisations patronales]

Laurent Olivier, mdc en science politique, Univ. de Lorraine [spécialiste de la social-démocratie]

Olivier Renaudie, prof. de droit public, Univ. de Lorraine [publiciste, spécialiste de l'Etat social]

Acteurs liés au monde de l'entreprise :

Jean-Pierre Basilien, ex-DRH, consultant, Entreprise & Personnel, co-auteur d'une étude sur le « modèle social » français

Jean-Luc Placet, membre du CESE (MEDEF), auteur d'un projet de rapport sur la démocratie sociale

Bernard Vivier, consultant, IST, Paris

Un ou 2 représentants des organisations syndicales

Un représentant du ministère du travail

CONTACTS

Secrétariat du CREDESPO
Université de Bourgogne
UFR de Droit et de Science Politique
4 boulevard Gabriel
21000 Dijon
Tél : 03-80-39-53-63
martin.mayer-perreau@u-bourgogne.fr

Colloque organisé par

D. Andolfatto, D. Jacotot, S. Mercier
Enseignants-chercheurs de
l'université de Bourgogne

Bulletin d'inscription

<http://credespo.u-bourgogne.fr>
Inscription obligatoire
Bulletin à retourner au secrétariat

Lieu

UFR Droit et science politique
Université de Bourgogne
Dijon

Accès

Tramway T1
Station d'arrivée : ERASME

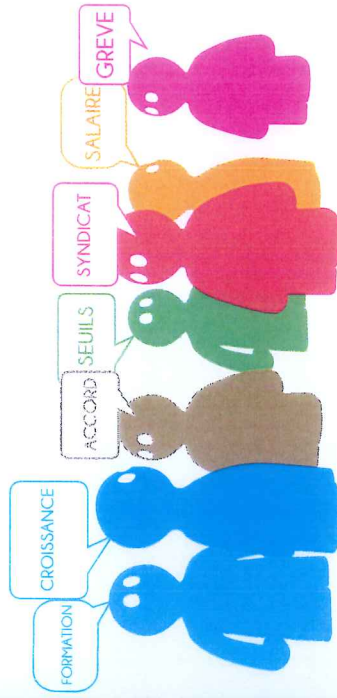
Trois réformes mentionnant la « démocratie sociale » sont intervenues en 2008, 2010 et 2014, notamment la loi « portant renouveau de la démocratie sociale » du 20 août 2008 et, plus récemment, la loi « relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale » du 5 mars 2014. Elles ont été précédées par une loi de « modernisation du dialogue social » du 31 janvier 2007 tandis qu'en 2013 a été lancé un projet de constitutionnalisation de la démocratie sociale et qu'a été ouverte, à l'automne 2014, une négociation entre les partenaires sociaux sur « l'efficacité du dialogue social dans l'entreprise et l'amélioration de la représentation des salariés ». Le CESE a également élaboré un projet sur « le dialogue social : vecteur de démocratie, de progrès social et de compétitivité » (28 mai 2014).

Ces différents textes ont remis à l'ordre du jour la notion de « démocratie sociale ». Mais il ne s'agit plus de développer la démocratie directe ou travers de l'expression des salariés mais de réformer assez profondément le système de relations professionnelles, soit le mode de relations entre les partenaires sociaux et l'Etat concernant la production des règles du travail et de son environnement.

Ce colloque a pour projet d'examiner ces réformes, les débats qu'elles nourrissent, leur implementation, avec l'objectif de préciser le contenu, les usages, l'appropriation ou non par les intéressés et leur interprétation de la « démocratie sociale », notion assez indéfinie ou polysémique. Il associera des sociologues spécialistes des relations professionnelles, des juristes du travail, des publicistes, économistes et politistes, mais aussi des employeurs et syndicalistes.

INNOVATIONS ET DÉFIS DE LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Colloque | Credespo | Université de Bourgogne | Dijon
Faculté de droit sciences économique et politique



16 et 17
avril 2015

Plus d'informations sur :
<http://www.u-bourgogne.fr/Dijon.html>





PROGRAMME

16 avril 2015

1. Cadrage d'une notion et usage politique

- **Introduction : Relations professionnelles à la française et démocratie sociale**

Dominique Andolfatto (professeur de science politique, Université de Bourgogne)

- **Questionner le sens démocratique de la démocratie sociale**

Pierre-Yves Condé (maître de conférences en science politique, Université de Bourgogne)

- **Heurts et malheurs du projet de constitutionnalisation de la démocratie sociale**

Anne-Laure Valenbois (maître de conférences en droit public, Université de Bourgogne)

2. De la théorie à une pratique désenchantée ?

- **Les nouvelles règles de représentativité patronale**

Michel Offerté (professeur de science politique, ENS)

- **Une étude de cas : la négociation d'une convention collective dans le secteur ferroviaire : la démocratie sociale dans la douleur**

Marnix Dressen (professeur de sociologie, Université de Versailles-St-Quentin-en-Y)

- **Dialogue social : l'exemple allemand ? Le cas des accords compétitivité emploi**

Baptiste Françon (maître de conférences en science économique)

Matin du 17 avril 2015

3. Démocratie sociale ou nouveau mode de production du droit ?

- **La démocratie sociale et l'article L. 1 du Code du travail**

Pierre-Antoine Antonmattéi (professeur de droit privé, Université de Montpellier)

- **Les accords collectifs d'entreprise : produits et indice de la démocratie sociale**

Christophe Radé (professeur de droit privé, Université de Bordeaux, directeur de la revue Droit social)

- **La « rénovation de la démocratie sociale » (loi du 20 août 2008) : un contentieux renouvelé**

Daniel Boulmier (maître de conférences, Université de Lorraine)

4. La démocratie sociale en action : regards croisés

- **Quelle place pour les salariés dans la gouvernance d'entreprise ?**

Samuel Mercier (professeur de sciences de gestion, Université de Bourgogne)

David Jacotot (maître de conférences en droit privé, Université de Bourgogne)

- **Partenaires, représentants et adversaires. Le dialogue social vécu et mis en scène par les responsables de ressources humaines**

Stéphane Olivési (professeur en sciences de la communication, Université de Versailles-St-Quentin-en-Y)

Après-midi du 17 avril 2015

4. La démocratie sociale en action : regards croisés (suite)

- **Passé ou face obscure de la démocratie sociale : regard sur les discriminations syndicales**

Sophie Béroud (maître de conférences en science politique, Université Lumière de Lyon)

- **Démocratie sociale et transparence des ressources des organisations syndicales**

Dominique Labbé (maître de conférences, IEP de Grenoble)
Dominique Andolfatto

- **Représentation des salariés et démocratie sociale au Royaume Uni : un oxymore ?**

Sylvie Contrepas (Reader, London Metropolitan University)

- **Table ronde sur la démocratie sociale**

Avec la participation de représentants des organisations syndicales, des organisations d'employeurs et du ministère du Travail.



BUDGET PREVISIONNEL
du PROJET ou de la MANIFESTATION

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Postes	Montant	%
Nature des dépenses à préciser		Subventions (demande en cours) :		
Missions		* Etat		
AR Dusseldorf/ Londres /Aalborg/ Bruxelles	1600	* Région		
4 x AR Nancy	480	* Département		
11 x AR Paris	1320	* Ville de Dijon	1500	
AR Grenoble, Toulouse	300	* Autres (préciser)		
		Grand Dijon		
12 nuitées à 75 €	900	Total subventions	1500	
Déjeuner 20x30 €	600			
Diner 20 x 38 €	760	Autres recettes :		
3x Pauses-café: 50pers à 3,15€	472,5	* inscrits au repas	300	
Affiches&plaquettes, pochettes, badges	400	*		
Publication des actes	3000	*		
		Total autres recettes	300	
		Autres (financement acquis) :		
		* Auto-financement Credespo	3032,5	
		* Région (FABER)	3500	
		Total	6532,5	
TOTAL des DEPENSES	9832,5	TOTAL des RECETTES	8332,5	

MONTANT de l'AIDE FINANCIERE SOLLICITEE

1500

Je soussigné(e), PATRICK CHARLOT, directeur(e) du laboratoire CREDESPO m'engage à fournir le bilan financier définitif dudit projet ou de ladite manifestation, ainsi que toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses réalisées dans les trois mois suivant la date du projet ou de la manifestation.

CREDESPO
 Centre de Recherche en Droit et Science Politique
 Université de Bourgogne
 Faculté de Droit et de Science
 4 Boulevard Gabriel - 21000 Dijon
 03.80.39.53.63
<http://www.u-bourgogne.fr/credespo>

Fait à Dijon, le 14/01/2015
 Le Directeur
 (signature)



Dossier suivi par :
Martina Mayer-Perreau
UFR Droit et Science Politique
Secrétariat du CREDESPO
Tel : 03.80.39.53.63
martina.mayer-perreau@u-bourgogne.fr

ATTESTATION de financement

Je soussigné, Patrick Charlot, directeur du Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science

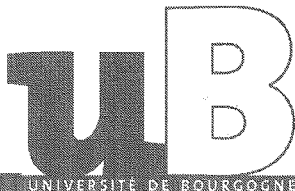
Politique de l'Université de Bourgogne, atteste que le CREDESPO s'engage à financer le projet de colloque

« Les innovations et défis de la démocratie sociale »

à hauteur de **3032.50 Euros**.

Fait à Dijon, le 14/01/2015

CREDESPO
Centre de Recherche et d'Etude
en Droit et Science Politique
UNIVERSITE DE BOURGOGNE
Faculté de Droit et de Science Politique
4 Boulevard Gabriel - 21000 DIJON
03.80.39.53.63
<http://www.u-bourgogne.fr/credespo>
Patrick CHARLOT.



FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

4, Boulevard Gabriel 21000 Dijon

Tél: 03 80 39 53 63 – credespo@u-bourgogne.fr – www.u-bourgogne.fr/credespo

La Banque centrale européenne : regards croisés, droit et économie

Colloque organisé par le Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI) et le Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDI)

Université de Bourgogne – UFR Droit sciences économique et politique

Dijon – 5 juin 2015

Forum des savoirs – Maison des sciences de l'homme (MSH)

A l'initiative de M. Régis VABRES, professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne et de M. Ludovic DESMEDT, maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Bourgogne et à l'occasion de la réunion des Facultés de droit et de sciences économiques, le Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDi) et le Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements internationaux (CREDIMI), organise un colloque intitulé « **La Banque centrale européenne : regards croisés, droit et économie** ».

L'objet de celui-ci consiste à réaliser une analyse pluridisciplinaire d'une institution devenue incontournable sur le territoire de l'Union européenne et sans doute, au-delà. En effet, cantonnée à l'origine à la seule définition de la politique monétaire et à la lutte contre l'inflation, la Banque centrale européenne voit ses missions et son rôle se renouveler. Cette institution tend désormais à s'immiscer dans la politique budgétaire des Etats de la zone euro et elle est désormais chargée de la supervision micro-prudentielle des établissements de crédit. L'accroissement des missions confiées à la Banque centrale européenne suscite ainsi de nombreuses interrogations. Le présent colloque a pour ambition d'y apporter des réponses, en organisant une journée de réflexion, articulée sur trois axes.

Le premier axe de recherche porte sur une analyse de **la légitimité de l'action de la Banque centrale européenne**. D'un point de vue juridique, mais également sous l'angle de la démocratie et des sciences politiques, le développement de ses prérogatives est discutable, tant cette évolution paraît très éloignée des prévisions du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et avant lui, le Traité sur la Communauté européenne. Rien dans les textes ne laissait envisager la transformation actuelle du rôle de la Banque centrale européenne. La faiblesse des fondements juridiques justifiant ses pouvoirs est-elle pour autant contrebalancée par l'efficacité de son action ?

C'est le deuxième axe de cette journée : **l'efficacité de l'action de la Banque centrale européenne**. Là encore, le constat est tout aussi nuancé que le précédent, tant l'action de la Banque centrale européenne est parfois en décalage par rapport aux besoins de l'économie réelle. L'influence relative du discours des banquiers centraux sur les marchés et l'analyse de l'efficacité de la politique monétaire montrent d'ailleurs qu'en dépit de ses nombreux pouvoirs la Banque centrale européenne n'atteint pas toujours ses objectifs.

Le troisième axe de recherche concerne **les relations entre la Banque centrale européenne et les autorités de surveillance de la sphère financière**. En ce domaine, la mainmise de la Banque centrale européenne apparaît totale. En effet, celle-ci participe au Comité européen du risque systémique, au Conseil de résolution unique ou encore au Conseil de la stabilité financière dans le cadre du G20. Cette omnipotence conduit à se demander si les pouvoirs attribués aux autres autorités et notamment à l'Autorité bancaire européenne ne se réduisent pas à une « peau de chagrin ». De surcroît, la multiplication des organes compétents, tant au niveau européen qu'au niveau national, conduit à se demander si le contrôle exercé ne souffre pas de redondances ou de lourdeurs administratives. Comment le système va-t-il fonctionner ? Quelles seront les relations entre la Banque centrale européenne et les autorités nationales, y compris celles qui n'appartiennent pas à la zone euro ? La Banque centrale européenne ne va-t-elle devenir une « super-autorité » centrale chargée de la régulation et de la supervision du secteur bancaire ?

Programme

- 9h45 : **Accueil des participants**
10h : **Mot d'accueil** de Vincent THOMAS, Doyen de l'UFR Droit, sciences économique et politique
10h05 : **Mot d'accueil** de Sophie BEJEAN, Professeur de sciences économiques à l'Université de Bourgogne, Directrice du LEDI
10h10 : **Rapport introductif**, Arlette MARTIN-SERF, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne

I. La légitimité de l'action de la Banque centrale européenne

Sous la présidence d'Eric LOQUIN, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne

- 10h30 : **La Banque centrale européenne dans la crise: facteur d'union ou ferment de division entre les pays partenaires?**, par Jean-Paul POLLIN, Professeur de sciences économiques à l'Université d'Orléans
11h : **La Banque centrale européenne : une zone de non droit ?**, par Sébastien ADALID, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris Est Créteil

Questions et débat avec la salle

12h : Déjeuner

II. L'efficacité de l'action de la Banque centrale européenne

Sous la présidence de Catherine REFAIT-ALEXANDRE, Professeur de sciences économiques à l'Université de Franche-Comté

13h15 : **Les règles encadrant le pouvoir de sanction de la Banque centrale européenne en matière de surveillance prudentielle**, par Thierry BONNEAU, professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

13h45 : **L'effectivité du discours du banquier central sur la conjoncture**, par Ludovic DESMEDT et Matthieu LLORCA, Maîtres de conférences en sciences économiques à l'Université de Bourgogne

14h15 : **La mise en œuvre décentralisée des opérations, facteur d'efficacité de l'Eurosystème**, par David BLACHE, Directeur des études et des relations internationales et européennes à la Banque de France

Questions et débat avec la salle

15h : Pause café

III. Les relations entre la Banque centrale européenne et les autres autorités

Sous la présidence de Laurence RAVILLON, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne, directrice du CREDIMI

15h15 : **La Banque centrale européenne et les diverses interactions entre les autorités financières**, Nicolas GAUTHIER, Senior Adviser à la Banque centrale européenne

15h45 : **Les relations entre la Banque centrale européenne et les autres autorités dans le traitement des banques en difficulté**, par Pauline PAILLER, Professeur de droit privé à l'Université de Reims

16h15 : **Le Conseil européen du risque systémique de la Banque centrale européenne versus le Comité de politique financière de la Banque d'Angleterre : la fin du principe de séparation ?**, par Edwin LE HERON, Maître de conférences à l'IEP de Bordeaux

Questions et débat avec la salle

17h : **Rapport de synthèse**, Régis VABRES, Professeur de droit privé à l'Université de Bourgogne

BUDGET PREVISIONNEL
du PROJET ou de la MANIFESTATION

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Postes	Montant	%
Nature des dépenses à préciser		Subventions :		
Achat matières et fournitures	800	* Etat BQR	500	
Documentation	2000	* Région		
Déplacements missions restauration	4200	* Département		
		* Ville de Dijon	3500	
		* CREDIMI	500	
		Total subventions	4500	
		Autres recettes :		
		* Inscriptions	500	
		* Buffet - buvette		
		* Ventes diverses		
		Total autres recettes	500	
		Autres (à préciser) :		
		*		
		*		
		*		
		Total		
TOTAL des DEPENSES	7000	TOTAL des RECETTES	5000	


MONTANT de l'AIDE FINANCIERE SOLLICITEE

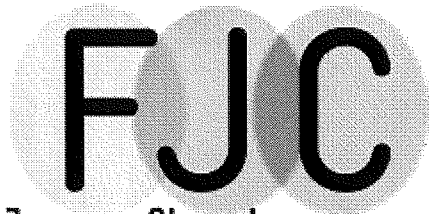
2000

Je soussigné(e), _____, président(e) de l'association _____
m'engage à fournir le bilan financier définitif dudit projet ou de ladite manifestation, ainsi que toutes les pièces justificatives afférentes aux dépenses réalisées dans les trois mois suivant la date du projet ou de la manifestation.

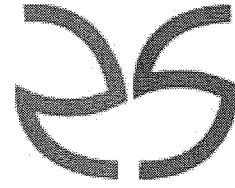
Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Le Président,
(signature)


Laurence Ravillon
Directrice du CREDITU



Forum des Jeunes Chercheurs



ÉCOLE DOCTORALE
PRES | Bourgogne | Franche-Comté
Environnements - Santé

XXIème FORUM DES JEUNES CHERCHEURS

et

Forum BIOTechno

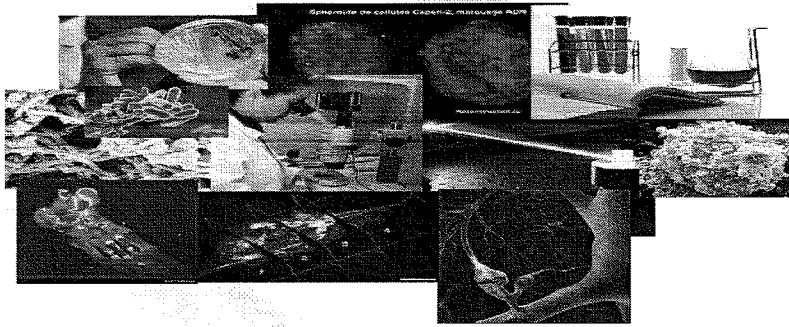
Dijon, les 18 et 19 juin 2015

XIX^{ème} FORUM DES JEUNES CHERCHEURS

et

Forum BIOTechno

Dijon, les 13 et 14 juin 2013



- **Présentation de l'école doctorale ES**

- **Objectifs et missions de l'école doctorale ES**

Depuis le 1er janvier 2012, les écoles doctorales Homme Environnement Santé de l'Université de Franche-Comté et Environnement Santé STIC de l'Université de Bourgogne ont fusionnées pour donner naissance à l'école doctorale « Environnements - Santé » (ES). Interdisciplinaire, l'ES recouvre l'ensemble des équipes des secteurs de recherche Sciences de l'Environnement et Sciences de la Santé.

L'école doctorale ES regroupe un ensemble de laboratoires de recherche ayant pour déterminant commun l'étude d'**Environnements** et de relations biologiques au sens large, climatiques, géologiques et agronomiques, à d'autres environnements tels que ceux définis par la psychologie cognitive (les adaptations comportementales) ou par la psychologie clinique (les affects, les émotions etc.).

De plus, l'école doctorale ES regroupe l'ensemble des acteurs de la recherche impliqués dans le secteur **Santé**. Les thématiques principales portent sur l'agro-alimentaire et la nutrition humaine, divers volets de pathologie humaine, et les interactions avec l'environnement, pris dans un sens très large puisqu'il inclut le comportement en frontière avec les Sciences humaines.

Les approches de ces équipes de recherches sont fondamentales, thérapeutiques ou

rééducatives.

Pour l'année universitaire 2013/2014, l'école doctorale ES regroupe 365 doctorants (227 doctorants à Dijon et 138 doctorants à Besançon), répartis au sein de 24 laboratoires de recherche (14 laboratoires à Dijon et 10 laboratoires à Besançon).

La mission de l'école doctorale ES est de définir des objectifs pédagogiques, d'encadrement et de suivi des étudiants au cours de leurs années de Thèse. Elle organise des conférences et séminaires et, en coordination avec la Mission doctorale, elle encourage la pluridisciplinarité en proposant un large éventail de formations. De plus, l'école doctorale ES s'efforce aussi de soutenir financièrement certaines activités de recherche des doctorants (frais de déplacement, colloques, ...).

- **Le conseil de l'école doctorale ES**

Présidence

Secrétariat

Représentants des doctorants

Représentants des titulaires

Représentants des techniciens

- **Présentation de l'association co-organisatrice : EDIFICE**
- **Objectifs et missions de l'association EDIFICE**

L'association EDIFICE est une association de doctorants en Sciences de la Vie de l'Université de Bourgogne ayant vu le jour en 2003 (www.edifice-dijon.com).

L'insertion professionnelle est une des préoccupations des jeunes chercheurs français. EDIFICE s'est donc donnée pour objectif de rapprocher le secteur privé et les Docteurs en Sciences afin d'envisager l'avenir professionnel autrement et de découvrir toutes les opportunités que peut offrir le secteur privé.

Au cours de la formation des doctorants, au-delà des connaissances techniques, les compétences acquises sont nombreuses : communication, synthèse des résultats, gestion de projets, gestion d'un budget, négociation avec des commerciaux, formation de personnes ... Ces qualités sont appréciées des industriels qui commencent à mesurer le potentiel du doctorant. Cependant le parcours universitaire d'un doctorant ne favorise pas les contacts avec le monde de l'entreprise qui lui reste encore mal connu.

C'est dans l'optique de permettre aux doctorants de se rapprocher du monde de l'entreprise que EDIFICE organise tout au long de l'année un cycle de conférences informatives abordant des thèmes très divers tels que la recherche clinique, les compétences des docteurs appréciées par les entreprises, le recrutement des docteurs dans les organismes publics de recherche. De plus, EDIFICE organise des rencontres avec des professionnels et des visites d'entreprises dijonnaises (Oncodesign, Nexidia, Urigo, Sanofi...). Ces démarches de rencontres actives renforcent le dialogue entre l'entreprise et les futurs docteurs.

- **Membres du bureau**

Présidente

Vice-président

Secrétaire

Vice-secrétaire

Trésorière

Vice-trésorière

Webmaster

Vice-webmaster

- **Présentation du FJC 2015**

- **Présentation de l'événement**

Le forum des jeunes chercheurs est une manifestation scientifique annuelle qui a lieu sur deux jours et qui permet aux doctorants de l'école doctorale ES de présenter leurs travaux de thèse lors des sessions de communications scientifiques orales ou affichées. Les doctorants des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté organisent à tour de rôle cet événement.

Ce forum, organisé cette année les 18 et 19 juin au sein de la faculté des Sciences de Dijon, donne l'opportunité aux doctorants de présenter leurs travaux de thèse devant un public large tout en se plaçant dans un contexte de congrès international.

Au cours de l'édition 2013, cent cinq communications orales et affichées présentant les avancées des jeunes acteurs de la recherche Bourguignonne et Franc-comtoise ont été réalisées. Cet événement stimule l'échange entre des chercheurs venant de laboratoires différents, forçant ainsi les participants à vulgariser leurs résultats afin d'être compris du plus

grand nombre.

Rares sont les occasions de se retrouver aussi nombreux sur le même site, avec des spécialités aussi variées. L'insertion professionnelle étant une des préoccupations des jeunes chercheurs, nous souhaitons donner l'opportunité à ces derniers de rencontrer des professionnels du monde de la recherche. C'est pourquoi les FJC accueillera pour la quatrième fois le Forum BIOTechno (anciennement journées BIOTechno) organisé par l'association EDIFICE. En effet, EDIFICE est une association qui met en relation les doctorants avec les acteurs du secteur privé.

Les journées BIOTechno permettent de découvrir les métiers des biotechnologies du secteur privé autour de tables rondes et d'échanger avec les entreprises présentes. Ces rencontres sont l'occasion de discuter de sujets variés tels que l'importance du réseau professionnel, les différents métiers de la « Recherche et Développement », les métiers de la recherche clinique... La présence conjuguée des jeunes chercheurs de Bourgogne/Franche-Comté et des professionnels locaux et nationaux permet de favoriser l'insertion professionnelle.

La 21^{ème} édition du FJC se nourrit des années d'expérience accumulées au cours des précédentes éditions. A l'instar des années précédentes, nous attendons près de 150 participants cette année. Nous sommes certains d'assister à des présentations scientifiques variées, des débats animés, et des échanges conviviaux entre les différents acteurs de la recherche. Une fois de plus la recherche Bourguignonne, Franc-comtoise saura montrer son dynamisme.

- **Liste des doctorants organisateurs des FJC**

L'organisation, comme chaque année se fait conjointement avec l'école doctorale, l'association EDIFICE et des doctorants, sur la base du volontariat.

Trésorerie

Logistique

Secrétariat

Comité Scientifique

- **Programme prévisionnel du FJC 2015**

Jeudi 18 juin 2015

8h30 – 9h00

9h00 – 9h15

9h15 – 10h00

10h00 – 10h15

10h15 – 10h45

10h45 – 12h00

12h00 – 12h45 Tables rondes de professionnels

12h45 – 13h45

13h45 – 15h00

15h00 – 16h15

16h15 – 16h45

16h 45 – 17h30 Tables rondes de professionnels

17h30 – 18h15

Vendredi 19 juin 2015

9h00 – 10h15

10h15 – 10h45

10h45 – 12h00

12h00 – 14h00

14h00 – 15h15

15h15 – 16h00 Tables rondes de professionnels

16h00 – 16h30

16h30 – 17h45 Tables rondes de professionnels

17h45 – 18h15

• **Plan de financement du FJC 2015**

Dépenses	Montant	N° devis correspondant	Recettes	Montant
Matériel			Ressources propres	
Mallettes	800,00	Estimation par rapport	De l'Ecole Doctorale	5 168,40
Livrets Actes 2015	2 000,00	FJC 2013 (EFJC 2013)		
			Subventions sollicitées :	
Déplacements divers				
Sncf	500,00	EFJC 2013	- Conseil Général	0,00
Partenaires (à détailler)			- Grand Dijon	1 000,00
CROUS Chambres	1 115,40	Devis 2014	- Commune de Dijon	1 500,00
Repas	4 554,00	Devis 2014	- Autre financeur public	2 000,00
Pauses Café	2 079,00	Devis 2014	Conseil Régional	
Soirée de Gala	4 400,00	Devis 2014	- Partenaires privés	5 000,00
Divers			Entreprises démarchées par EDIFICE	
- Communication			- Fonds européen	0,00
Affiches	50,00	EFJC 2013	- CROUS	0,00
Badges	170,00	EFJC 2013	- Université :	
Autres			• Commission culture	0,00
-Prix			• FSDIE	2 000,00
Prix Edifice (10x100€)	1 000,00	EFJC 2013	• UFR	0,00
5 Orales / 5 Posters			Autres	

TOTAL	16 668,40		TOTAL	16 668,40
-------	-----------	--	-------	-----------

- **Pourquoi participer au financement du FJC 2015 ?**

Cet évènement est un moment important dans la formation des doctorants de Bourgogne et de Franche-Comté. En effet, il leur permet de se tenir informé des avancées réalisées par des équipes qui sont proches d'eux. Le cadre convivial de ces journées scientifiques permet une rencontre facilitée avec les différents acteurs de la recherche Bourguignonne et Franc-Comtoise, que ce soient les doctorants, les chercheurs, les différents chefs de laboratoire venant encourager cette manifestation et les professionnels du secteur privé. Dans cette atmosphère particulière, nous pouvons voir apparaître une certaine émulation qui prouve que la recherche française est active et performante.

Afin que le FJC 2015 se passe au mieux nous avons besoin de votre soutien financier. En effet, l'organisation d'un évènement accueillant plus de 150 personnes nécessite un budget conséquent.

Bien entendu, nous nous engageons à faire connaître aux participants nos partenaires sans qui cet évènement ne pourrait exister.

- **Contacts**

FJC (doctorants, commission Trésorerie)

Ecole Doctorale ES (secrétaire de Dijon)

EDIFICE (président)

Jeudi 18 Juin

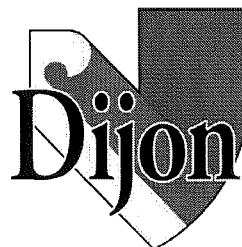
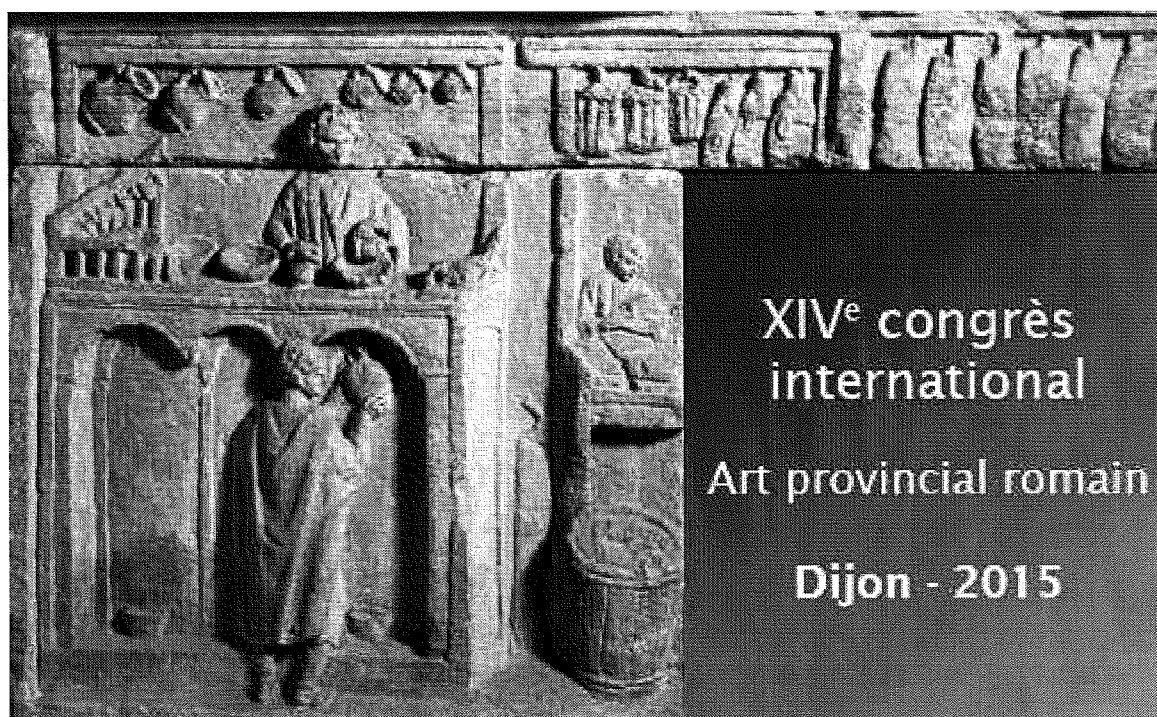
8h - 9h	Accueil	
9h - 9h15	Ouverture du Forum	<i>Amphi Pasteur</i>
9h15 - 10h	Conférence Plénière 1	
10h - 10h15	Amphi Pasteur Présentation des partenaires	
10h15 - 10h45	Pause - Session Posters	
10h45 - 11h30	Table ronde 1	Table ronde 2
11h30 - 13h	Sessions Orales	
13h - 14h15	REPAS	
14h15 - 15h15	Conférence Plénière 2	Amphi Pasteur
15h15 - 16h30	Sessions Orales	
16h30 - 17h	Pause - Session Posters	
17h - 17h45	Table ronde 3	Table ronde 4
Village de Stands		
Atelier de relecture CV - APEC		

Vendredi 19 Juin

8h - 9h	Accueil	
9h - 10h	Conférence Plénière 3	
10h - 10h30	Amphi Pasteur Pause - Session Posters	
10h30 - 11h15	Table ronde 5	Table ronde 6
11h15 - 12h45	Sessions Orales	
12h45 - 14h	REPAS	
14h - 15h	Conférence Plénière 3	Amphi Pasteur
15h - 15h30	Pause - Session Posters	
15h30 - 16h45	Sessions Orales	
16h45 - 17h30	Table ronde 7	Table ronde 4
17h30 - 18h15	Remerciements & Remise des prix	
Village de Stands		
Atelier de relecture CV - APECITA		

Le XIV^e Congrès international d'art provincial romain
31 mai-7 juin 2015
Dijon

Demande de subvention au titre du Grand Dijon



site : <http://art-provincial.sciencesconf.org>

Organisation du dossier**Lettre de la directrice de l'UMR 6298 ArTéHiS****Présentation scientifique du projet**

Les motivations du comité d'organisation
Présentation du comité d'organisation
Le choix du thème

L'organisation matérielle

Le site
Les participants
La localisation
Le programme

La demande de subvention

Le budget prévisionnel
Tableau récapitulatif
Demande de subvention au département de la Côte d'Or

La fiche d'inscription

Dijon, le 27 mai 2014

Monsieur le président de l'Université de Bourgogne
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 Dijon Cedex

Monsieur,

Directrice de l'UMR 6298 ARTEHIS, je me permets de vous recommander le projet porté par Sabine Lefebvre, Professeur d'histoire romaine, Directrice du département d'Histoire et Co-directrice de l'axe *Politeia* de notre équipe de recherche.

Initiée sous la direction de Jean-Paul Guillaumet, la candidature de Dijon à l'organisation du *XIV^e congrès international d'art provincial romain* a été acceptée en juin dernier par le comité de pilotage.

Ces réunions, qui se tiennent tous les deux ans dans une ville européenne – Bucarest en 2013, Pula en 2011 – visent à présenter autour d'une thématique générale définie par le comité d'organisation, de sessions consacrées aux découvertes récentes, et enfin de posters portant sur une œuvre en particulier, les travaux de recherche de scientifiques venant aussi bien d'Allemagne, d'Autriche, des pays de l'Est, d'Italie et d'Espagne, de Grande-Bretagne et même des USA. Le rayonnement des travaux, qui sont publiés à l'issue de la réunion, est grand au sein de la communauté des historiens de l'art, en particulier des spécialistes de la sculpture.

Le comité dijonnais est constitué de Sabine Lefebvre, de Daniele Vitali, Professeur d'archéologie classique, d'Arianna Esposito et de Laurent Popovitch, Maitres de conférences en archéologie, de Christian Vernou, Conservateur en chef du Musée archéologique de Dijon, et de son adjointe Dominique Montigny. Sont aussi concernés Simone Deyts, aujourd'hui à la retraite, mais spécialiste incontournable de la sculpture romaine en Bourgogne, Fabienne Creuzenet et Elisabeth Rabeisen, ingénieurs d'étude en archéologie au sein de notre équipe.

La thématique principale proposée, *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain. Modèles régionaux* a beaucoup intéressé le comité de pilotage des congrès. Retenu en raison de la richesse des collections bourguignonnes, et aussi parce qu'il n'avait pas été traité jusque là, ce sujet est susceptible de renouveler, par la qualité des interventions espérées – une cinquantaine –, l'approche tant méthodologique qu'artistique.

Mais c'est aussi la richesse historique et archéologique de Dijon et de la Bourgogne – plusieurs visites sont prévues, à Autun par exemple – qui a dicté le choix d'implantation de notre projet.

Cet honneur rejaille sur les structures qui lui seront associées : les deux départements d'archéologie et histoire de l'art et d'histoire, l'UMR 6298 ARTEHIS, le Musée archéologique. Nous souhaiterions que soient également associés, dans la



www.artehis-cnrs.fr

Université de Bourgogne
6, Boulevard Gabriel
21000 Dijon

T. 03 80 39 57 97

F. 03 80 39 57 87

C. artehis-sacr@u-bourgogne.fr
UMR 6298

Sous la co-tutelle de



En partenariat avec

INRAP
Institut National
de Recherche
Archéologique
et Préhistorique

Inrap

mesure du possible, d'autres structures de l'Université de Bourgogne, comme les formations liées au tourisme, ou encore la MSH où pourrait se tenir une partie des séances. Ce sont des chercheurs en grande majorité étrangers, souhaitant aussi découvrir la ville, que nous allons accueillir.

Le comité dirigé par Sabine Lefebvre s'est porté candidat en pensant aux retombées pour l'Université et l'UMR : en effet, la présence de ces congressistes – entre 100 et 150 – sera pour les étudiants inscrits en thèse, mais aussi en Master, voire même en Licence, une opportunité de rencontrer des chercheurs expérimentés, d'être confrontés à d'autres méthodes de travail, avec des communications orales en anglais, allemand, italien. Les étudiants les plus avancés dans leurs travaux portant sur ce sujet pourront ainsi les présenter sous forme de communication ou de poster, tout comme nos collègues de l'INRAP, en particulier dans les sessions consacrées aux découvertes récentes. Les membres de l'équipe ARTEHIS pourront également participer, le thème retenu s'inscrivant parfaitement dans deux des axes de l'équipe, *Oikonomia* et *Politeia* : cela sera une façon de valoriser nos travaux à un niveau international. Dans la perspective de la future évaluation de notre UMR, l'organisation de ce congrès est une réelle opportunité. Enfin, le volume issu des présentations sera publié dans un supplément de la *Revue archéologique de l'Est*.

En tant que directrice, je ne peux que remercier le comité d'organisation d'avoir proposé la candidature de Dijon, et d'avoir œuvré pour obtenir *in fine*, que le choix se porte sur nous.

Ce congrès qui aura lieu la première semaine de juin 2015 va très largement occuper les membres du comité. Sabine Lefebvre va prochainement présenter un budget prévisionnel, sollicitant plusieurs financeurs, l'UMR ARTEHIS apportant son soutien logistique et mettant à disposition des moyens humains et matériels : réalisation du site Web, secrétariat, mise à disposition d'un bureau, accueil et suivi des congressistes pendant la durée du colloque. Une demande de financements a été présentée dans le cadre du PARI soumis par l'UMR et qui n'a malheureusement pas été retenu. Le Département et le Grand Dijon, vont être sollicités, ainsi que des instances nationales, comme le Ministère de la Culture (via la DRAC Bourgogne), l'INRAP et nous espérons le soutien de l'Université de Bourgogne.

C'est donc avec une grande confiance et un intérêt manifeste que je soutiens ce beau projet, en espérant, Monsieur, qu'il saura également vous séduire.

Annie Dumont

La Directrice

Annie DUMONT

Sous la co-tutelle de



En partenariat avec

Inrap

INRAP
Institut National
de Recherche
Archéologique
et Préhistorique

Présentation scientifique du projet :

Les motivations du comité d'organisation :

L'UB, et en particulier les départements d'Histoire de l'Art et Archéologie et d'Histoire, ainsi que le Musée archéologique de Dijon ont souhaité présenter leur candidature pour l'organisation du prochain congrès international d'art provincial romain pour plusieurs raisons :

- tout d'abord la qualité et la variété des monuments sculptés découverts dans la région, ainsi que les découvertes récentes permettent d'envisager de multiples thèmes d'études ;

- d'autre part, la possibilité d'accueillir des collègues étrangers en leur présentant un programme de qualité dans une région aux richesses historiques et gastronomiques bien connues, serait pour notre équipe une opportunité rêvée. Les étudiants, en particulier les doctorants, profiteraient pleinement des rencontres qu'ils pourraient faire dans ce cadre.

- la problématique que nous proposons permet aussi de dynamiser certains des programmes de recherche de l'équipe d'ArTéHiS.

Présentation du comité d'organisation

Sabine Lefebvre

Professeur d'histoire romaine, Université de Bourgogne

Christian Vernou

Conservateur en chef du Musée archéologique de Dijon

Daniele Vitali

Professeur d'archéologie classique, Université de Bourgogne

Ariana Esposito

Maître de conférence d'art et d'archéologie classique, Université de Bourgogne

Laurent Popovitch

Maître de conférence d'art et d'archéologie classique, Université de Bourgogne

Dominique Montigny

Conservatrice en chef au Musée archéologique de Dijon

Simone Deyts

Université de Bourgogne

Fabienne Creuzenet (ArTeHiS)

Elisabeth Rabeisen (ArTeHiS)

Ancien conservateur des Musées d'Alésia

Le choix du thème : *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain. Modèles régionaux.*

La réflexion menée par le comité d'organisation a pris en compte trois aspects afin de déterminer le thème que nous avons proposé pour le Congrès de 2015.

- Être complémentaire par rapport à ce qui a déjà été fait lors des précédents congrès

C'est en effet depuis près de **30 ans** que sont organisés ces congrès **internationaux**, rassemblant des collègues européens, mais aussi américains, canadiens..... ; il convenait donc de ne pas reprendre un thème déjà abordé.

Les aspects monumentaux, en particulier ce qui concerne la monumentalisation des centres urbains, avaient dans un premier temps retenu notre attention. Mais le thème du 2^e congrès de Veszprem en 1991 sur les monuments de pierre nous a semblé avoir fait le point, tout au moins sur les provinces danubiennes et l'Italie. Les éléments du décor architectural ont également été abordés à Budapest en 1999

Les monuments funéraires ont été commentés à plusieurs reprises : en 1989 à Graz, en 1997 à Maastricht, en 1999 à Budapest,

Les influences locales ou extérieures à l'Empire, en relation avec les invasions barbares, ont également été traitées lors du 3^e congrès tenu à Bonn en 1993. La place de l'influence romaine – la « romanisation »- a également été envisagée à Cologne en 2001. Les rapports artistiques entre le centre et la périphérie de l'Empire ont enfin été traités à Mérida en 2009.

Les aspects religieux traités cette année à Bucarest – *Cult and votive monuments in the Roman provinces : Sculpture techniques, sources of stone material, craftsmanship and decoration ; Iconography and symbolism* ont été de fait écartés : il ne s'agissait pas de proposer de suite deux thématiques trop proches. La religion et le mythe ont d'ailleurs déjà été l'objet d'un congrès, celui de 2003 à Zagreb.

Les questions de méthode ont été abordées à plusieurs reprises : ainsi les problèmes de datation ont été abordée lors du 4^e congrès de Celje en 1995, ainsi qu'à Budapest en 1999 ou encore à Pula en 2011. Il ne s'agissait pas non plus de travailler sur les ateliers, ce qui a été fait lors du 10^e congrès d'Arles.

• Tenir compte de la bibliographie récente

Nous avons constaté qu'au sujet des productions artistiques des provinces de l'Empire romain, rares sont les travaux qui, dans leurs titres, ont affiché la question de la vie quotidienne (l'iconographie du quotidien, cf. ci-dessous la définition du thème).

En ce qui concerne les provinces gauloises, Jean-Jacques Hatt annonçait en 1948 un titre prometteur "La civilisation et la société gallo-romaine d'après les inscriptions et monuments funéraires des trois premiers siècles", sujet qu'il développa à l'envi dans sa thèse sur *La tombe gallo-romaine*¹ ou plus tard, dans son essai parfois surprenant par ses prises de position tranchées quant aux critères chronologiques, *Sculptures gauloises, esquisse d'une évolution de la sculpture en Gaule depuis le VI^e siècle avant J-C jusqu'au IV^e siècle après J-C*². Simone Deyts, dont les études font référence en matière de sculpture en Gaule romaine, a bien traité de l'aspect de la vie quotidienne au sein des reliefs qu'elle a étudiés mais de façon secondaire, préférant mettre en avant des marqueurs jugés plus dignes d'intérêt comme le caractère "mythologique et religieux" des sculptures gallo-romaines ou la recherche des ateliers de Bourgogne, en développant entre autres la notion d'atelier itinérant.

Par le biais des "Scènes de métier dans la sculpture funéraire gallo-romaine", Michel Reddé a abordé avec méthode et conviction l'étude de l'iconographie funéraire des provinces de l'Empire et a cherché à relativiser l'originalité des exemples, nombreux, identifiés dans les Gaules. Il démontre que cette pratique consistant à exhiber l'origine de la richesse et du

¹ Hatt J.-J., *La tombe gallo-romaine*, Paris, 1951.

² Hatt J.-J., *Sculptures gauloises, esquisse d'une évolution de la sculpture en Gaule depuis le VI^e siècle avant J-C jusqu'au IV^e siècle après J-C.*, Paris, 1966.

savoir-faire d'une famille sur son tombeau a vraisemblablement pris naissance à Rome, au cours du I^{er} siècle avant notre ère (et plutôt dans sa seconde moitié). En Cisalpine ; la pratique a été adoptée très tôt au début de l'Empire (à la fin du règne d'Auguste) mais pour les Gaules il a fallu attendre le II^e siècle pour connaître un développement important, principalement dans le Nord-Est. La source semble se tarir à partir du milieu du III^e siècle, notamment en Gaule Belgique, où les invasions semblent avoir porté un coup fatal aux développements commerciaux et artistiques. Michel Reddé souligne avec justesse qu'à Rome, la pratique de la figuration des métiers a perduré par de nouveaux moyens de figurations : celui de la peinture, au sein des catacombes du III^e siècle. Pour cet auteur, "il s'agit de l'expression artistique d'une mentalité nouvelle, qui n'est pas propre à la bourgeoisie, ... ni purement populaire ... , il faut y voir la glorification, nouvelle dans l'idéologie romaine, du labeur, de l'effort matériel et de la réussite sociale par le travail, source de richesse ».

Néanmoins, des travaux relativement récents témoignent de l'intérêt du sujet et du renouveau que des études portant sur le sujet pourraient apporter : on peut mentionner une thèse soutenue au Brésil sur le quotidien dans les mosaïques gauloises ou encore un ouvrage très récent portant sur les artisans.

• **S'appuyer sur l'importance des collections du Grand Est de la France**

La découverte récente (2004) des stèles de la nécropole de Pont-L'Evêque (Autun), illustre parfaitement cette iconographie du quotidien. Parmi les 200 stèles funéraires datées de la première moitié du II^e siècle, 64 sont figurées. Les défunts sont représentés dans leurs vêtements indigènes (*cucullus* ou *sagum*) et tenant une série d'objets, outils de leur profession pour les hommes (marteaux, pinces, ciseaux) ou de leurs tâches domestiques pour les femmes (gobelets, flacons, langes, quenouilles). Plus rares, les enfants sont presque toujours accompagnés d'un animal de compagnie, un chien ou un oiseau.

Dans le cadre de la semaine passée à Dijon, il est ainsi prévu de proposer aux congressistes d'une part la visite découverte des richesses de Dijon, autour d'une exposition organisée au Musée archéologique et de visites du centre urbain, et d'autre part celles d'Autun, Sens, importantes cités antiques de la région Bourgogne Ces visites intégrées au programme scientifique, permettront aussi aux congressistes et aux accompagnants de découvrir une ville que peu connaissent. Nous veillerons à ce que la plus grande partie des richesses locales, départementales et régionales soient révélées aux participants, afin de susciter leur curiosité.

• **La définition du sujet : *Iconographie du quotidien dans l'art provincial romain. Modèles régionaux.***

Iconographie

De ce fait, l'image étant pour ce congrès le cadre de l'étude, il nous a semblé qu'il ne fallait pas réduire l'étude des supports à la pierre. Notamment pour les provinces où l'expression plastique dans la pierre est peu présente, il est nécessaire de faire appel à d'autres expressions figurées comme la peinture, ou encore, empruntées à des arts dits mineurs - mosaïques, bijoux, bibelots, terre cuite moulée ou modelée ou encore, rares exemples de pièces de bois ouvragées- sera un moyen de prendre en compte des zones d'études encore peu présentes dans le cadre des congrès portant sur l'art provincial romain. En fonction des

propositions qui seront faites, accueillir des communications portant sur la mosaïque ou la peinture permettra de proposer des grilles de lecture complémentaires.

Pour la sculpture, s'il est clair que les reliefs funéraires et autres mausolées fournissent une masse documentaire conséquente, il ne s'agit pas d'étudier les tombes en tant que telles, ce qui a été fait à Graz, ou encore l'arrière-plan social des monuments funéraires provinciaux, ce qui avait été envisagé à Maastricht en 1997. Mais l'iconographie du quotidien nous est livrée en premier lieu par les reliefs funéraires. Cela se vérifie dans toute la Gaule par exemple, notamment dans le Centre-Est, où des stèles funéraires représentent couramment les défunts dans leur aspect ordinaire, accompagnés d'éléments de leur vie quotidienne.

En second lieu, certaines œuvres figurées liées à la religion peuvent participer de cette iconographie du quotidien. Toujours dans les Trois Gaules, les sanctuaires de la forêt d'Halatte, des Sources de la Seine, d'Essarois (Côte d'Or) ou de Chamalières par exemple ont livré des représentations humaines, statues et reliefs, en pierre ou en bois. Ces fidèles représentés, issus d'un quotidien gallo-romain, ressemblent d'ailleurs beaucoup aux défunts des stèles funéraires, à la fois par leur apparence générale (leurs vêtements gaulois) et par le style d'exécution.

Témoigner du quotidien dans les provinces romaines

La vie quotidienne va permettre d'envisager les diverses couches de la société dans le cadre de leurs activités avant tout professionnelles mais aussi familiales. Ce cadre d'étude permettra de montrer comment les provinciaux vivaient et surtout travaillaient. Le thème peut sembler se rapprocher du sujet retenu pour le congrès de 2005 à Innsbruck. Mais l'auto-représentation d'une société ne sera ici qu'une partie très minoritaire du thème. De même, si la famille, et en particulier la place des femmes, ont été envisagées à Pula en 2011, notre proposition, davantage axée sur le monde professionnel des provinciaux, ne propose pas un cadre d'étude similaire. En effet, même si de nombreux métiers sont bien représentés, ils sont trop souvent analysés dans leur contexte local uniquement. La **présentation de nouveaux documents** et la confrontation des données à l'échelle de l'Empire sera l'occasion de dresser un panorama des activités professionnelles et des outils utilisés, à l'exemple des activités de filature, ou de métallurgie.

À cette fin, il sera opportun de revisiter les reliefs funéraires afin d'élargir le propos à d'autres sujets que ceux des métiers : l'attitude, les vêtements, les bijoux ou les coiffures par exemple, mais aussi, les figurations du couple et des conventions adoptées, de la famille et de la place des enfants, ...

Il faudra, en fonction des propositions de communications, voir quels aspects de la vie quotidienne seront mis en avant, ou seront écartés. Ainsi, nous devons nous interroger sur la place que pourront prendre les représentations évoquant des métiers liés aux spectacles : les représentations de gladiateurs par exemple, que l'on trouve figurées sur nombre de reliefs

Modèles régionaux

Partant du principe qui anime l'organisation des congrès -la présence de la production issue des provinces de l'Empire-, il nous a semblé utile de mettre en avant les ressemblances et/ou les divergences des modèles proposés dans un espace vaste, aux passés différents, aux cultures aux influences diverses, aux expressions nuancées.

Nous avons ainsi choisi un cadre large, l'Empire dans sa globalité, afin de pouvoir confronter des réalisations diverses. Les provinces danubiennes qui relient deux mondes, l'Occidental et l'Oriental, ont été à l'honneur lors des premières rencontres. D'autres régions

ont été abordées par la suite de manière progressive, et des chercheurs de toutes les provenances ont pu proposer leur réflexion et le résultat de leurs travaux. Nous souhaitons conserver cette ouverture, tant dans le domaine de la diversité des études régionales et provinciales, que dans l'origine des chercheurs communicants. Il nous semble que la confrontation du matériel documentaire et des méthodes de travail représentent un réel atout qui permettra d'ouvrir les discussions et les débats.

Pour le congrès que Dijon organise en 2015, il importe de reprendre les enquêtes régionales afin de compléter le premier bilan initié en 1978 par Michel Reddé et de le dépasser dans ses thèmes. De nombreux travaux universitaires ont été donnés depuis lors et il semble utile de les faire connaître à la communauté scientifique afin de pondérer cette impression de fortes disparités entre les provinces de l'Empire.

Nous proposons de ne retenir qu'un seul thème, afin de conserver la cohérence de la réunion. Dans le même ordre d'idée, nous avons préféré ne pas mettre de session en parallèle, réduisant certes ainsi le nombre des interventions –une cinquantaine cependant-, mais permettant de ce fait à l'ensemble des communicants de suivre les présentations et les débats. Les réunions tentaculaires facilitent certes les rencontres entre collègues, mais trop souvent, il est difficile de suivre plusieurs sessions lors d'un même colloque. Les posters pourront être l'occasion de présenter des documents nouveaux, issus de fouilles préventives notamment.

L'organisation matérielle

• Le site : <http://art-provincial.sciencesconf.org>

Il a été mis en place dans le cadre d'ArTéHiS, et permet une vraie lisibilité internationale ; c'est aussi par ce biais que les candidatures pourront être déposées, avant d'être examinées par le comité scientifique, composé, outre certains membres du comité d'organisation, de :

Gaggadis-Robin Vassiliki, Chargée de Recherche au CNRS, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian

Kazek Kevin, Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole, Conservateur du patrimoine, docteur en histoire ancienne

Klein Michael, Ancien Directeur du Département Archéologique du Landesmuseum de Mayence

Reddé Michel, EPHE, Directeur de recherche

Tarpin Michel, Université de Grenoble III, Professeur d'archéologie romaine

Nous nous sommes adjoints des spécialistes français et étrangers, en particulier notre collègue de Mayence, dans le cadre de liens forts entre la Région Bourgogne et la capitale de la Rhénanie-Palatinat.

• Les participants

Le précédent congrès tenu à Bucarest a rassemblé des collègues universitaires et chercheurs de tous horizons, entre autres :

Allemands	Espagnols	Néerlandais
Américains	Français	Polonais
Autrichiens	Grecs	Portugais
Britanniques	Italiens	Roumains
Croates	Libanais	Serbes

| Slovaques

| Tunisiens

| ...

• **La localisation**

Le congrès se déroulera sur le campus de l'UB, la MSH servant de point d'appui, et les communications se déroulant soit à la MSH, soit dans un des amphithéâtres du pôle AAFE. Ce sont au moins 60 communications qui seront présentées, en plus des posters et de l'exposition mise en œuvre au Musée archéologique.

• **Le programme**

Dimanche 31 mai : arrivée des congressistes avec accueil en Gare de Dijon par des étudiants de l'Université.

Nous proposerons des visites de Dijon pour ceux qui le souhaitent. Seront mis à leur disposition plans et prospectus concernant Dijon et le département (restaurants ...). Le logement se fera dans les hôtels de la ville, à leurs frais.

Lundi 1^{er} juin : Séance inaugurale : nous espérons la présence des autorités concernées et du Président de l'Université.

Communications

Le soir, visite du Musée archéologique de Dijon, suivi d'un apéritif. Une exposition en liaison avec le thème du Congrès est en préparation.

Mardi 2 juin : Communications.

Inauguration des posters à la MSH ; apéritif

Mercredi 3 juin : Communications.

Visite d'Autun.

Jeudi 4 juin : Communications.

Visite possible de la ville de Dijon

Vendredi 5 juin : Excursion à Sens et Escolives.

Visite possible de la ville de Dijon

Samedi 6 juin : Excursion à Langres et Chatillon-sur-Seine

Dimanche 7 juin : Visite du Musée des Beaux-Arts ou visite du Museoparc et du site d'Alésia, à leur convenance

Départ des congressistes

NB. Pendant que les congressistes travailleront ; les accompagnants auront toute latitude pour visiter la ville de Dijon, et profiter des richesses culturelles et gastronomiques.

Chaque congressiste restera 7 nuits, soit près de **1050 nuits pour les hôtels de Dijon**.

• **La valorisation de la réunion scientifique**

Le congrès sera publié dans un supplément de la *Revue archéologique de l'Est*, liée à l'UMR 6298 ArTeHiS, dans un délai de 2 ans, en 2017.

La demande de subvention

- **Budget prévisionnel**

- **ce que nous n'avons pas à prendre en charge**

transports des congressistes
logements des congressistes
repas du soir des congressistes

- **la prise en charge par le comité du congrès**

6 repas du midi
reprographie pour les communications
petits cadeaux de la communication
boissons, biscuits ... pour les pauses
dédommagement des étudiants nous aidant
location de bus pour les excursions
repas du comité de pilotage (25 personnes)
Publication et envoi des volumes

- **les recettes espérées**

Nous avons essayé de multiplier les sources de financement afin de répartir la charges sur plusieurs acteurs de la recherche et de la valorisation patrimoniale de Dijon, du département de la Côte-d'Or et de la région Bourgogne :

- droits d'inscriptions
- subvention de la Région de Bourgogne
- subvention du Département de la Côte-d'Or
- **subvention du Grand Dijon**
- subvention de l'Université de Bourgogne
- subvention du CNRS
- subvention de l'INRAP
- subvention du SRA
- actions du mécénat privé

• Tableau récapitulatif

Dépenses	Montant
2015	
location de 3 bus de 50 places pour les 3 excursions proposées =	6 900 euros
déjeuners pour 150 personnes x 6 jours x 15 euros	13 500 euros
Reprographie	4 000 euros
Eau , café, thé, biscuits pour les pauses	3 000 euros
Vacations étudiants	5 000 euros
Budget communication	2 000 euros
déjeuner pour le comité de pilotage 25 personnes x 25 euros	625 euros
TOTAL	35025 euros

Recettes		Bilan des subventions
2015		
Droits inscriptions estimés (étudiants et titulaires, colloque et excursions)	21 000 euros	
Région Bourgogne	2 000 euros	
Université de Bourgogne BQR	2 025 euros	1000 euros acquis
SRA	2 000 euros	promis
INRAP	2 000 euros	
Grand Dijon	3 000 euros	
Département de la Côte d'or	3 000 euros	
TOTAL	35 025 euros	

Nous allons également solliciter le mécénat privé, mais sans grande illusion. Nous comptons contacter entre autres Faton, qui publie revues et ouvrages consacrés à l'archéologie et à l'histoire antique.

Il a fallu également envisager le second volet, lié à la publication des actes. Voici le budget prévisionnel :

2017	
Publication dans la <i>RAE</i> et envoi aux participants	25000 euros
TOTAL	25 000 euros

2017		
PARI 2016	8 000 euros	
Grand Dijon	3 000 euros	
Département de la Côte d'or	3 000 euros	
Université de Bourgogne BQR	9 000 euros	
CNRS	2 000 euros	
TOTAL	25 000 euros	

- **Demande de subvention au Grand Dijon**

Nous sollicitons donc du Grand Dijon, une subvention en deux temps :

- dans un premier temps pour l'organisation du congrès lui-même en juin 2015, la somme de **3 000 euros**. Nous pouvons difficilement augmenter les droits d'inscription, si nous souhaitons que des collègues venant de pays ayant des difficultés économiques puissent venir.

- dans un second temps, pour la publication du volume dans un supplément de la *Revue archéologique de l'Est*, la somme de **3000 euros**. Cette publication est très importante : il s'agit d'une part de valoriser les travaux et en particulier la présentation des documents dijonnais qui feront l'objet de communications, et d'autre part, de les faire connaître à l'ensemble de la communauté scientifique internationale, le congrès s'étant déroulé à Dijon.

Outre la grande lisibilité internationale du congrès, outre la valorisation du patrimoine dijonnais et bourguignon et les retombées économiques, nous veillerons, sur ce thème novateur, à faire participer des étudiants se destinant aux métiers culturels, patrimoniaux ; ils pourront ainsi apporter leur aide les congressistes non francophones.

**Inscriptions au XIV^e congrès international
d'art provincial romain
Dijon, 1^{er} juin-7 juin 2014**

NOM : Prénom :

Nationalité :

adresse :

e-mail :

institution de rattachement :

personne accompagnant(e) :

L'inscription au colloque comprend (par personne) :

-Les déjeuners du lundi 1^{er} au jeudi 4 juin

-La visite d'Autun du 3 juin

-Les préactes

-Les pauses-café

Prix pour les titulaires et personnes accompagnantes: 135 €/personne

Prix pour les étudiants : 90 €/ personne (copie de la carte d'étudiant demandée)

L'inscription aux excursions post-congrès comprend (par personne) :

-Excursion et entrées aux musées de Sens et Escolives-Sainte-Camille

-Excursion et entrées aux musées de Chatillon-sur-Seine et Langres

-Déjeuners du vendredi 5 et samedi 6 juin

Les prix des déjeuners pendant les excursions ne comprennent **pas le vin ni le thé et le café**, à la charge de chacun.

Prix pour les titulaires et personnes accompagnantes : 80 €/personne

Prix pour les étudiants : 55 €/ personne

	tarif titulaire	tarif étudiant	total
nombre de personnes			
inscription au colloque			
excursion post-colloque			
Total général			

Les modalités de paiement vous seront communiquées en janvier.

Budget prévisionnel (Manifestations et Colloque ESIREM 2015)

Charges		44 900,00 €	Produits		44 900,00 €
Site	Estimation		Recettes propres	Estimation	
Frais de salle	3 400,00 €		Dîner spectacle	21 500,00 €	
Personnel du site	1 600,00 €		Colloque ESIREM- Entreprises	4 550,00 €	
Total	5 000,00 €		Esiros	2 850,00 €	
			Total	28 900,00 €	
Spectacle	Estimation		Annonces publicitaires	Estimation	
Installation scène	800,00 €		Ecrans	4 000,00 €	
Lumière	800,00 €		Plaquettes	3 200,00 €	
Sonorisation	1 500,00 €		Banderoles	3 300,00 €	
Images	1 200,00 €				
Divers (costumes...)	600,00 €		Total	10 500,00 €	
Total	4 900,00 €				
Communication	Estimation		Subventions	Estimation	
Photocopies/Impressions	1 200,00 €		ESIREM - UB	3 000,00 €	
Affranchissement	200,00 €		Grand Dijon	2 500,00 €	
Divers (promotion soirée...)	700,00 €		Total	5 500,00 €	
Total	2 100,00 €				
Divers	Estimation				
Transport	350,00 €				
Services de télécopie	70,00 €				
Fourniture de bureau	30,00 €				
SACEM/SPREE/Assurances	2 400,00 €				
Total	2 850,00 €				
Traiteur	Estimation				
Restauration	17 410,00 €				
Boissons	5 790,00 €				
Cocktail	1 500,00 €				
Total	24 700,00 €				
Frais propres au Colloque	Estimation				
Restauration	3 350,00 €				
Frais Intervenants	1 650,00 €				
Pause café	350,00 €				
Total	5 350,00 €				

BUDGET PREVISIONNEL
Faites de la science Bourgogne 2015

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Précisions	Montant TTC	Postes	Prévisionnelles TTC
	Collège Clos de Pouilly-DIJON 21	300,00	UFR Sciences Vie Terre et Environnement	750,00 €
	Collège Maitreaux-DIJON 21-projet 1	300,00	UFR Sciences et Techniques	750,00 €
	Collège Maitreaux-DIJON 21-projet 2	300,00	Région (CCSTI Bourgogne)	500,00 €
	Collège Les Guillaumonts-POUILLY SUR LOIRE 58	300,00	MAIF	500,00 €
	Collège Les Deux Rivières-MOULINS ENGLIBERT 58	300,00	SEB	300,00 €
Aide au montage de projet	Collège Antony Duvier-LUZVY 58	300,00	Société Française de Physique	150,00 €
	Collège Notre Dame (Fénelon)-NEVERS 58	300,00	VERRY NOEL	250,00 €
	Collège Centre-LE CREUSOT 71	300,00	Société Chimique de France	200,00 €
	Collège Le Parc-DIJON 21	300,00	Université de Bourgogne	1 500,00 €
	Lycée Charles De Gaulle-DIJON 21	300,00	AFFDU Bourgogne	150,00 €
	Carrefour épicerie-boissons-réception finale	500,00	Grand Dijon	500,00 €
Frais de restauration CROUS	Vieilleseries Garcia les Doucaurs de Facs	180,00	Conseil Général 21	500,00 €
	CROUS	500,00	Conseil général 58 1ère demande	500,00 €
Frais déplacement de l'équipe lauréate à finale à Montpeller (location véhicule)	Location minibus	480,00		
	essence autoroute	170,00		
Organisation journée et communication (photographe, reprographie,...)	Alpha publicité affiches	250,00		
Frais de déplacement du jury à finale nationale	TRAIN Pierre ANDREOLETTI	170,00		
1er prix	1er prix lauréats Dijon	800,00		
Lots	lots récompenses aux participants	500,00		
TOTAL des DEPENSES		6 550,00	TOTAL des RECETTES	
				6 550,00 €

Etablissement	Ville	Dépt	année	PROJET	Porteur	classe	discipline	contact
Collège Le Parc	DIJON	21	2015	Activités physiques et santé	Christine POISSONNIER	4ème	sciences physiques	chris.poissonnier@free.fr
Lycée Charles de Gaulle	DIJON	21	2015	Imagination et conception d'une maison pouvant accueillir Tintin et les autres personnages d'Hergé sur la lune	Eric LALOE	1ère	physique/chimie	ericlaloe@gmail.com
Collège Clos de Pouilly	DIJON	21	2015	La consommation d'eau et de papier au collège, leur devenir et les solutions pour essayer d'éviter la	Isabelle RICHARD	3ème	SVT	isarichard21@yahoo.fr
Collège Malraux	DIJON	21	2015	déplacer un véhicule grâce au magnétisme	David GOUT	4ème	sciences physiques	david.gout@ac-dijon.fr
Collège Malraux	DIJON	21	2015	densité, miscibilité, bulles dans un liquide-gouttes dans un liquide-réaliser une lampe à lave	Sophie DESCHAUMES	4ème	sciences physiques	deschaumes.sophie@neuf.fr
Collège Les Guillaeraults	POUILLY SUR LOIRE	58	2015	Travailler à la façon de Léonard de Vinci afin de concevoir un véhicule qui optimise l'énergie pour se déplacer	Delphine POLGE	5ème 4ème	Sciences physiques	delphine.polge@orange.fr
Collège Les Deux Rivières	MOULINS EN GILBERT	58	2015	Comment les gaulois coloraient leurs vêtements?	Eric CAMILLIN	4ème-3ème	sciences physiques	eric-Marcel-cla.camelin@ac-dijon.fr
Collège Antony Duvivier	LUZY	58	2015	Les anamorphoses	Catherine LOUDENOT	6ème-5ème- 4ème-3ème	sciences physiques	catherine.loudenot@gmail.com
Collège Notre Dame (Fénelon)	NEVERS	58	2015	La "cenaatio rotundo" de Nevers : une prouesse technologique	Marie de SEROUX	4ème	sciences physiques	mariedest@hotmail.com
Collège Centre	LE CREUSOT	71	2015	L'énergie éolienne : comment résoudre l'intermittence du vent?	Alain PERRUCHET	3ème	sciences physiques	Alain.Perruchet1@ac-dijon.fr